



## Conseil économique et social

Distr. générale  
18 mai 2023  
Français  
Original : anglais

### Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

#### Treizième session

New York, 2-4 août 2023

Point 11 de l'ordre du jour provisoire\*

#### Application de l'information géospatiale liée à la gestion et à l'administration des biens fonciers

## Application de l'information géospatiale liée à la gestion et à l'administration des biens fonciers

### Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi par le Groupe d'experts sur l'administration et la gestion des biens fonciers, qui pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, sur la page correspondante du site Web du Comité (<https://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/13th-Session>). Le Comité est invité à prendre note du rapport et à faire part de ses vues sur les travaux du Groupe d'experts et leur état d'avancement, notamment l'action que mène ce dernier en vue de défendre, de faire mieux connaître et de promouvoir le Cadre pour une administration efficace des biens fonciers.

### Résumé du rapport

À sa douzième session, tenue du 3 au 5 août 2022, le Comité d'experts a adopté la décision 12/109, dans laquelle il a réaffirmé que, pour être efficace, une administration des biens fonciers devait être adaptée à l'objectif visé, appropriée et adéquate, interopérable, durable, flexible, inclusive et capable d'accélérer les efforts déployés pour établir l'existence de liens entre les personnes et les terres sous toutes leurs formes, les enregistrer, les reconnaître et les suivre. Le Comité s'est félicité du passage de relais réussi au sein de l'équipe dirigeante et a affirmé que le Groupe d'experts devait continuer de mettre l'accent sur la promotion et une meilleure connaissance des avantages et bénéfices d'une administration des biens fonciers efficace, le Cadre intégré de l'information géospatiale servant à cet égard d'outil de référence, et sur le rôle qu'elle pouvait jouer dans le domaine des changements climatiques et en matière d'intégration des secteurs terrestre, maritime et cadastral. Il a en outre encouragé le Groupe d'experts à collaborer avec d'autres groupes parmi ses propres groupes fonctionnels tels que le Groupe de travail sur les cadres politiques

\* E/C.20/2023/1.



et juridiques de gestion de l'information géospatiale, et de continuer de coopérer avec les organismes internationaux concernés.

Le Comité d'experts a noté que le Groupe d'experts avait commencé d'examiner une liste de questions qui devaient figurer dans son nouveau plan de travail. Celui-ci s'appuie sur les travaux en cours entrepris dans le cadre des plans de travail précédents et met l'accent sur l'application du Cadre pour une administration efficace des biens fonciers au niveau national, lequel est appelé à être adapté et développé en fonction de la situation de chaque pays afin d'en satisfaire les besoins respectifs. Le Comité s'est félicité de ce qu'il était admis que l'administration des biens fonciers, pour être efficace, devait être appréhendée dans le cadre d'un « écosystème » ou de « domaines interconnectés ».

Dans le rapport, le Groupe d'experts rend compte de ses activités pendant l'intersession, notamment de l'état d'avancement de l'examen de la liste de questions entrepris et, par conséquent, de ce qui est appelé à constituer ses domaines d'intérêt. Les questions à l'examen sont les suivantes : a) direction donnée, promotion et meilleure connaissance des avantages et bénéfices d'une administration efficace des biens fonciers, notamment du rôle qu'elle peut jouer dans la climatorésilience et le développement durable ; b) application du Cadre intégré de l'information géospatiale et du Cadre pour une administration efficace des biens fonciers au niveau national afin, notamment, que cette administration soit appréhendée dans le cadre d'un « écosystème » ou de « domaines interconnectés » ; c) intégration des domaines maritime, terrestre, bâti et cadastral ; d) collaboration du Groupe avec d'autres groupes fonctionnels du Comité d'experts et coopération étroite avec les organismes internationaux concernés, en vue d'ancrer davantage le Cadre pour une administration efficace des biens fonciers dans son programme de travail élargi. Les autres questions liées à l'intégration des domaines maritime, terrestre, bâti et cadastral comprennent notamment : les droits, les restrictions et les responsabilités associés à la terre, l'accès numérique et mobile à l'information foncière, les mécanismes de cybersécurité et de sécurité des données requis pour protéger les informations foncières capitales, et les informations intégrées sur l'occupation des terres, la valeur foncière, le développement foncier, l'utilisation des terres et les changements intervenus dans cette utilisation.

Dans son rapport, le Groupe d'experts fournit des détails sur son nouveau plan de travail pour la période 2023-2025, adopté lors de sa treizième réunion virtuelle, le 21 février 2023. Y sont définis les plans et activités du Groupe et les résultats attendus dans le cadre de 11 champs d'action relevant de cinq domaines d'intervention, à savoir : direction donnée et activités de promotion et de défense ; promotion et encouragement de l'application du Cadre pour une administration efficace des biens fonciers au niveau national ; intégration des domaines maritime, terrestre, bâti et cadastral ; innovation en matière d'administration et de gestion des biens fonciers dans l'intérêt d'un renforcement de la résilience et de la viabilité ; échanges et collaboration, notamment en vue d'un meilleur ancrage du Cadre dans le programme de travail de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Dans son plan de travail, le Groupe propose d'organiser deux réunions d'experts en présentiel à l'occasion des troisième et quatrième éditions du séminaire international sur la gestion mondiale de l'information géospatiale des Nations Unies, sur le thème de l'administration efficace des biens fonciers, respectivement au début de 2024 et en 2025, année où la réunion et le séminaire sont prévus à Singapour. Dans le cadre de ce plan, le Groupe cherche à renforcer la collaboration avec le Groupe de travail sur les cadres politiques et juridiques pour la gestion de l'information géospatiale et le Groupe de travail sur l'information géospatiale marine, et à renforcer la coordination et la coopération avec les organismes internationaux de normalisation et les autres organismes et centres internationaux concernés.